



Le 12 janvier 2025

**PUBLICATION MENSUELLE
DU NOMBRE D'ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL
ET DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

(Article L.233-8 II du Code de commerce – Article 223-16 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers)

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques ⁽¹⁾	exerçables ⁽²⁾
31 décembre 2025	418 344 626	530 198 467	528 768 061

(1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, ce nombre total de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) A titre d'information, compte non tenu des actions privées de droit de vote (actions d'autodétenzione et d'autocontrôle).